



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Farines

Question écrite n° 58173

Texte de la question

M Arnaud Lepercq appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur l'inquiétude grandissante des meuniers face aux prix très bas des farines introduites sur le marché français par les producteurs allemands. Il lui demande donc de lui indiquer quelles sont, à sa connaissance, les pratiques mises en œuvre pour l'introduction de farines à de tels prix sur notre marché.

Texte de la réponse

Reponse. - Il apparaît effectivement que les exportations de farines allemandes à destination de la France ont fortement augmenté récemment, atteignant plus de 2 000 tonnes par mois, tandis que les prix déclarés en douanes diminuaient de l'ordre de 10 p 100 (236 francs par quintal en janvier-février 1992 contre 261 francs par quintal un an plus tôt). Bien que ces prix restent supérieurs à ceux pratiqués par le premier fournisseur de la France, à savoir la Belgique (211 francs par quintal), le ministre de l'agriculture et du développement rural a demandé à la direction générale de l'alimentation d'examiner, d'ici à la fin de l'année, cette question en liaison avec l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC) et l'Association nationale de la meunerie française (ANMF). S'il s'avérait que les difficultés actuelles résultent d'un dysfonctionnement de l'organisation commune des marchés en Allemagne, le ministre de l'agriculture et du développement rural ne manquerait pas d'intervenir auprès de son collègue allemand pour qu'il rétablisse une situation de concurrence normale.

Données clés

Auteur : [M. Lepercq Arnaud](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58173

Rubrique : Agro-alimentaire

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et développement rural

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mai 1992, page 2266